

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MERCREDI 21 DÉCEMBRE 2022

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 h 00 à la salle municipale, le mercredi 21 décembre 2022, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants :

Madame Natasha Pelletier, madame Josée Michaud, monsieur Jean-François Pelletier et madame Annie Sénéchal.

Mesdames Pascale G. Malenfant et Carole Lévesque sont absentes.

Madame Isabelle Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2023 et du programme triennal des immobilisations.

246-12-2022

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-FRANÇOIS PELLETIER
APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

Le Conseil adopte le budget « revenus » qui suit pour l'année financière 2023 :

	BUDGET 2023
Taxes	2 208 462 \$
Paiements tenant lieu de taxes	170 \$
Transferts	1 154 068 \$
Services rendus	55 870 \$
Imposition de droits	14 500 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	9 000 \$
Autres	50 433 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	60 626 \$
Transfert aux activités d'investissement	(1 060 168) \$
TOTAL DES REVENUS	2 497 961 \$

QUE le Conseil adopte le budget « dépenses » qui suit pour l'année financière 2023 :

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET 2023
Administration générale	442 893 \$
Sécurité publique	301 624 \$
Transport	898 047 \$
Hygiène du milieu	
Matières résiduelles	173 253 \$
Matières recyclables	92 572 \$
Matières putrescibles	40 794 \$
Eau, égout et cours d'eau	591 710 \$
Aménagement, urbanisme et développement	139 849 \$
Loisirs et culture	206 541 \$
Frais de financement	41 610 \$
Remboursement de la dette à long terme	176 924 \$
Amortissement	(607 856) \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 497 961 \$
SURPLUS	0

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations qui se répartit comme suit :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS			
	2023	2024	2025
Camion utilitaire ¾ tonne	35 000 \$		
Citerne		140 000 \$	
Routes	\$	350 000 \$	210 000 \$
Projet Parc Bioalimentaire	200 000 \$		
Projet Station	125 000 \$	150 000 \$	7 500 000 \$
Équipement de bureau	\$		25 000 \$
Muret à la halte routière	15 000 \$		
Équipements voirie	25 000 \$		
Rénovation du garage	25 000 \$		350 000 \$
Égout et pluvial rue des Érables et Gendron	830 000 \$	50 000 \$	
Stationnement de l'édifice municipal	150 000 \$		
Virée dans le chemin de la Montagne-Thiboutôt	8 000 \$		
	1 413 000 \$	690 000 \$	8 085 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

247-12-2022

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE JOSÉE MICHAUD

la levée de l'assemblée 20 H 15.

Rosaire Ouellet, maire

Isabelle Michaud, greffière-trésorière